

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°89-2023-192

PUBLIÉ LE 3 JUILLET 2023

## Sommaire

89-2023-07-03-00001 - Avis relatif à l'ouverture d'un concours interne sur titres pour le recrutement d'un Ergothérapeute classe normale (1 page)

Page 3

89-2023-07-03-00001

Avis relatif à l'ouverture d'un concours interne  
sur titres pour le recrutement d'un  
Ergothérapeute classe normale



**Avis relatif à l'ouverture d'un concours interne sur titres  
pour le recrutement d'un Ergothérapeute classe normale**

Un concours interne sur titres pour le recrutement sur poste vacant **d'un Ergothérapeute classe normale** est organisé au Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne à AUXERRE.

Peuvent faire acte de candidature :

- ✚ Les titulaires du Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute ou d'une des autorisations d'exercer mentionnées aux articles L.4331-4 ou L.4331-5 du code de la santé publique (actes professionnels).

Les demandes d'admission à concourir doivent parvenir avant le 1<sup>er</sup> août 2023 à

**Monsieur MANGIN D'HERMANTIN Johan**  
*Responsable des Ressources Humaines*

**Centre Hospitalier Spécialisé**  
4 Avenue Pierre Scherrer  
B.P. 99  
89011 AUXERRE CEDEX

Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- Demande d'admission à concourir établie sur papier libre.
- Curriculum-vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formations suivies.
- Copie du Diplômes d'Etat d'Ergothérapeute.